pour la rhétorique et la musique ecclésiastique (1825); 25° Jean Tourlinos, pour l'agronomie (1827) et 26° Macris, pour la littérature anglaise (1836).

Pour la Faculté de droit, 11: 1° Pascale Caroussos, professeur de droit civil et de droit romain (1825); 2° Lesp. Jos, pour le droit commercial (1825); 3° Jean Tourlinos, jusqu'en 1828; 4° Jérôme Santorius, pour le droit romain (1831); 5° Racétas Généras (1836); 6° J. Lanzilis (1836), tous deux Italiens; 7° Nicolas Delviniotis (1851); 8° Anastase Lazaratis, pour le droit civil des îles Ionniennes (1849); 9° Jean Vrachliotis, pour le droit commercial et le droit spécial (1862); 10° Spyridion Moustoxydis, pour l'histoire du droit (1862); 11° Othon Pylarinos, pour le droit romain et la procédure civile.

Pour la Faculté de médecine, 10 : 1° Stylianos Spathis, qui traitait de l'introduction à la médecine et à la botanique (1825); 2º Georges Thérianos, pour l'anatomie, la pathologie générale, et la physiologie (1826); 3° Stylianos Moratos, pour la chirurgie et la clinique (1826); 4° Ange Cogevinis, pour la pathologie externe, la clinique et la chirurgie (1845); 5° Christophore Chavranos, pour la pharmacologie (1850), et aussi pour la thérapeutique, la botanique et la minéralogie; 6° Char. Typaldos Prétenteris, pour la pathologie générale et spéciale, la clinique et l'anatomie pathologique (1851), actuellement à l'Université d'Athènes ; 7º Constantin Zavitzanos, pour l'anatomie, l'accouchement, la physiologie et la médecine légale (1843); 8° Sp. Arvanitakis, pour la nosologie générale (1843); 9° Élias Politis, pour la chimie (1863); 10° Delviniotis, pour la nosologie.

En outre, l'Académie avait des annexes telles que le cabinet de physique, le laboratoire, le jardin botanique,